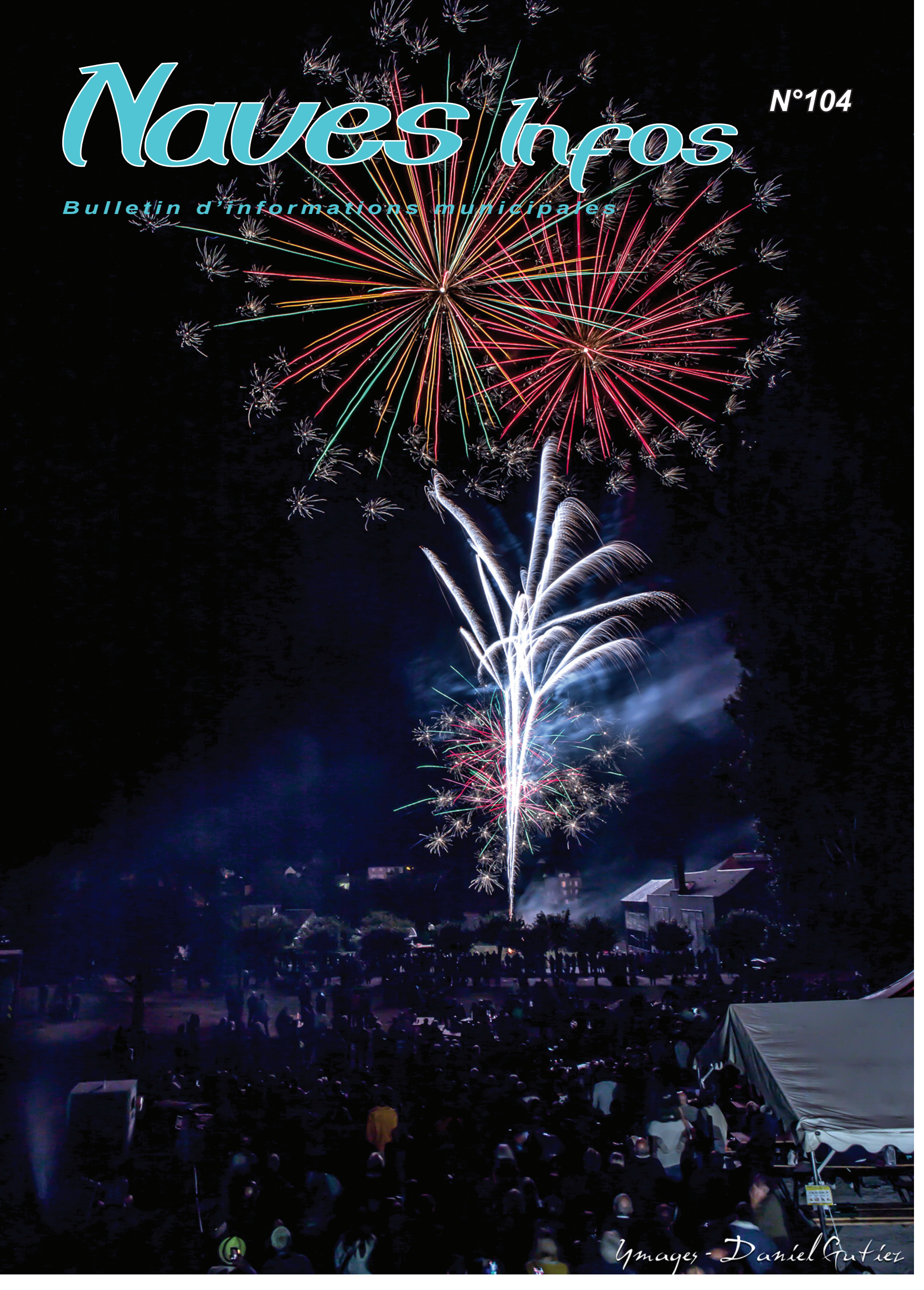


# Naves Infos

N°104

Bulletin d'informations municipales



Ymages - Daniel Gutier



## Sommaire

---

Page 3

*Chronique*

Page 4

*Prévention*

page 5

*Affaires scolaires*

Page 6

*En direct du Conseil Municipal*

Page 7

*Aménagements Travaux*

Page 8

*Tulle Agglo*

Page 9

*Focus*

Pages 10-15

*Retour sur images*

Pages 16-17

*Associations*

Page 18

*Economie*

Page 19

*Etat-civil*

Page 20

*Agenda*



Naves infos N°104 - Octobre 2019

Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville, 19460 Naves

Directeur de la publication : Huguette Madelmont

Comité de rédaction : Huguette Madelmont, Sandra Bouthouyrie, Béatrice Ducloux, Aurélien Le Maguet

Crédit photos : Les associations, Mairie de Naves, La Montagne, Ymages-Daniel Gutiez

Composition : Daniel Gutiez

Impression : Les imprimeurs corréziens

Courriel : naves.infos@gmail.com

*Et voilà, elle a sonné l'heure de la rentrée et, elle a sonné vraiment puisque la pendule de l'école qui elle aussi s'était mise en vacances et vagabondait quelque peu, donne à nouveau l'heure exacte. Et puis, la sonnerie qui invite les enfants à entrer en classe ou à en sortir a repris du service. Au maître, aux maîtresses, aux élèves, au personnel de service, une bonne année scolaire. C'est aussi pour la grande majorité d'entre-vous le retour au travail, la reprise des activités associatives. Pour celles et ceux qui seraient intéressés par ces dernières, vous trouverez des informations sur le site de la commune ou en appelant le service de la Médiathèque.*

*Ce nouvel été caniculaire et la sécheresse qui en découle sont autant de sujets d'inquiétude pour tous. Le manque d'eau se fait durement ressentir partout et déjà, la nature prend ses couleurs automnales. En contrepartie, c'est peut-être une mince consolation, mais les violents orages qui se sont abattus un peu partout dans le pays ont épargné notre commune.*

*Comme chaque année, les associations ont animé la place du bourg avec les marchés de producteurs de pays qui ont connu un franc succès de fréquentation. Le record étant sans doute celui où se produisait le groupe «Les Humeurs Cérébrales» précédant le traditionnel et magnifique feu d'artifice.*



*L'AMCV a organisé sa rando moto habituelle le dimanche 1<sup>er</sup> septembre. Ce sont 250 participants qui ont parcouru routes et chemins de la commune par une météo parfaite pour ce genre de manifestation. Ils redoutaient la pluie qui était annoncée, ce sont 2 à 3 millimètres tombés dès le matin qui leur ont évité d'être incommodés par la poussière.*

*La 14<sup>ème</sup> édition de la bourse aux minéraux et fossiles a connu son succès habituel le samedi 7 septembre. Le Groupe d'Amateurs en Géologie de Naves a réuni une cinquantaine d'exposants venus parfois de très loin pour échanger de magnifiques minéraux. C'est toujours avec admiration que nous découvrons à travers ces échantillons la richesse et la beauté de la nature. Une raison majeure pour la respecter et la protéger.*

*Je voudrais à ce propos rappeler quelques règles élémentaires de civisme : trop souvent nous découvrons des dépôts sauvages de déchets les plus divers en certains points de la commune, des restes de pique-nique (boîtes de pizzas, sacs et bouteilles plastiques, mégots de cigarettes, etc ...) sur les espaces publics et dans les rues, alors qu'il existe à proximité suffisamment de containers.*

*Quelques mots aussi sur la vitesse excessive relevée sur les routes dans la traversée du bourg et des villages malgré la présence de panneaux de limitation. Il serait bon de prendre conscience que des piétons, personnes âgées, enfants, cyclistes puissent circuler en toute sécurité sur les voies de la commune.*

*Enfin, je terminerai en évoquant les méfaits qui dépassent l'incivilité et que je tiens à signaler tant ils sont inadmissibles et irrespectueux, ce sont les vols de fleurs dans les cimetières. Sachez qu'un service de surveillance est en place et que les sanctions qui s'imposent seront appliquées. Souhaitons que ces actes de malveillance cessent afin que nous puissions vivre sereinement dans notre cité Navaroise.*

*Bien cordialement à vous.  
Huguette Madelmont, votre Maire*

## Intoxication au monoxyde de carbone : les gestes préventifs !

Chaque hiver, l'intoxication au monoxyde de carbone fait des milliers de victimes. Pourtant, connaître les quelques mesures préventives et les symptômes permet d'éviter cet accident domestique parfois mortel !

### **Monoxyde de carbone : un gaz toxique, parfois mortel**

Invisible, inodore et indolore, le monoxyde de carbone intoxique chaque hiver 5 000 personnes, dont une centaine mortellement. D'autres victimes d'intoxication grave souffrent parfois de séquelles à vie, comme des migraines chroniques et des maladies neurologiques (trouble de la motricité, paralysie...). Or, près de 9 intoxications au monoxyde sur 10 surviennent dans l'habitat, avec pour premier coupable la chaudière (42% des cas).

### **L'accumulation du monoxyde de carbone est en effet favorisée par :**

- Un mauvais entretien ou réglage de ces appareils qui provoque une combustion anormale
- Une mauvaise ventilation du logement : pièces calfeutrées, sorties d'air bouchées...
- Une vétusté ou une utilisation détournée de certains appareils

### **Comment prévenir une intoxication au monoxyde de carbone ?**

- Avant chaque hiver, faire vérifier et entretenir ses installations de chauffage par un professionnel qualifié : chaudière, chauffe-eau, cheminée (ramonage des conduits), poêle...
- En cas d'arrêts intempestifs d'un appareil muni de dispositifs de sécurité, contacter un professionnel. S'assurer auprès d'un expert qualifié de la bonne installation de tout nouvel appareil avant sa mise en service.
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion
- Ne jamais utiliser les chauffages d'appoint en continu, mais par intermittence uniquement
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero...
- Installer les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments, et non dans des lieux clos
- Aérer chaque pièce tous les jours pendant au moins 10 minutes
- Ne jamais obstruer les entrées d'air et vérifier régulièrement que les bouches d'aération ventilent bien

### **Quels sont les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone ?**

Maux de tête, fatigue, vertiges, nausées et vomissements... sont les premiers signes d'une intoxication au monoxyde de carbone, d'autant plus s'ils surviennent chez plusieurs personnes d'une même pièce, voire chez les animaux.

Face à ces symptômes ou en cas d'alarme de son détecteur de monoxyde, il est indispensable d'aérer la pièce, d'arrêter si possible les appareils à combustion et de quitter les lieux. Contacter ensuite le SAMU (15) ou les Pompiers (18). Ne pas réintégrer le logement avant l'intervention d'un professionnel.

En cas d'intoxication avancée, les victimes peuvent subir des pertes de connaissance, des troubles du comportement, de jugement ou de mémorisation. Pour les victimes d'intoxication très graves, les conséquences peuvent être des troubles neurologiques, cardiovasculaires et musculaires, voire un coma parfois mortel.

Selon le degré de gravité, les personnes intoxiquées sont hospitalisées ou placées en caisson hyperbare pendant quelques heures.





C'est sous un soleil radieux que les enfants ont fait leur rentrée au groupe scolaire Marcel Estrade.

**110 enfants en classes élémentaires, 64 en maternelles** sont répartis dans 5 classes élémentaires et 3 classes maternelles.

Bonne année scolaire à tous.



## Organisation de l'année 2019-2020

### Effectifs et répartition

**174 élèves (rentrée septembre)** sont inscrits pour la rentrée scolaire à l'école Marcel Estrade de Naves. Ils sont répartis en 8 classes de 18 à 25 élèves chacune. La répartition enseignants/classes est la suivante :

#### **Maternelle :**

- Toute petite section (TPS) + petite section (PS) :  
Stéphanie Gauthier : 21 élèves
- Moyenne Section (MS) : Marie-Ange Combe : 19 élèves
- Grande Section (GS) : Christine Larnaudie : 24 élèves

#### **Elémentaire :**

- CP : Séverine Lafond : 25 élèves
- CP-CE1 : Franck Bouillaguet, directeur, Catherine Douard : 23 élèves
- CE2 : Séverine Soularue : 24 élèves
- CM1 : Isabelle Boyer : 20 élèves
- CM2 : Nadine Van : 18 élèves

### Horaires de l'école

#### **Maternelle et élémentaire :**

- lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
enseignement 9h00-12h00 et 13h30-16h30.

#### **Horaires de la garderie :**

- lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
7h00-9h00 et 16h30-19h00

### **Le service d'accueil du mercredi fonctionne de la même façon que l'année passée :**

*Un service d'accueil des enfants est assuré par la commune les mercredis de 7h30 à 18h30 dans les locaux de la garderie du groupe scolaire Marcel Estrade.*

*L'inscription, réservée en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent, peut se faire à la journée ou à la demi journée selon des modalités d'horaires préalablement définies par une fiche d'inscription et un règlement intérieur remis, comme de coutume à la rentrée scolaire.*

*Les tarifs sont les suivants :*

- Demi journée : 5,30 €
- Journée : 10,60 €
- Prix du repas : 2,10 €

*Si vous êtes intéressés par ce service du mercredi (matin, après midi, journée) vous voudrez bien en faire part au service de la garderie municipale.*



Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 28 juin 2019, sous la présidence de Madame Huguette Madelmont, Maire. La séance s'est déroulée de la façon suivante :

## **- Administration - fonctionnement**

### **délibérations**

- Décide, compte tenu des nécessités de service, la création, suite au départ à la retraite d'un agent communal, d'un poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe à temps non complet et l'augmentation du temps de travail d'un poste d'adjoint technique à temps non complet,
- Approuve, la répartition des sièges au sein de la Communauté d'Agglomération Tulle'Agglo par application des règles de droit commun à savoir 69 délégués pour les 43 communes et ce à compter du prochain renouvellement général des conseillers municipaux en 2020,
- Autorise, Mme le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un agent communal à temps complet à Tulle'Agglo à compter du 1er septembre 2019,

## **- Finances**

### **Délibérations**

- Fixe le montant des charges à rembourser pour l'année 2018 par les trois locataires de la maison médicale située 8 rue de l'hôtel de Ville, en fonction de la superficie des locaux professionnels,
- Décide, de réaliser, à la demande de l'archéologue, des analyses complémentaires des objets issus du dépôt des objets découverts à Tintignac de solliciter à ce titre une subvention de la DRAC Nouvelle Aquitaine au taux de 80% pour un montant estimatif de travaux de 28.200,00 € H.T.,
- Approuve le compte rendu financier annuel arrêté au 31 décembre 2018 présenté par la SEM 19 relatif à la concession d'aménagement signée le 16 mars 2017 concernant la réalisation du programme d'aménagement du lotissement « Le Roc Bellevue» et autorise Madame le Maire à signer l'avenant correspondant,
- Décide, suite à la consultation d'opérateurs pour l'opération de fouilles à réaliser au lotissement le Roc Bellevue, de solliciter une subvention auprès du Préfet de Région au titre du F.N.A .P. au taux de de 50% pour un montant estimatif de travaux de fouilles de 137 173,71€ H.T.( tranche fermer et tranche conditionnelle) et autorise Madame le Maire à signer la convention qui s'y rapporte,

## **- Aménagements - travaux**

### **Délégations du Maire**

- Prend connaissance de la décision prise par Mme le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et en application des délégations qui lui ont été confiées, à savoir : signature du marché avec les entreprises pour les travaux de réaménagement du centre de loisirs, signature convention de financement avec FDEE19 pour travaux d'installation éclairage public et de dissimulation des réseaux de télécommunication sur la RD 1120 en traverse du bourg, signature avec le Conseil Départemental de la Corrèze, bibliothèque départementale de prêt, de la chartre d'adhésion à destination des publics empêchés de lire du fait de leur handicap,

### **Délibérations**

- Approuve par 19 voix pour le rapport de l'eau 2018.



Ils étaient programmés pour les mois de juillet et août, les travaux de cette nouvelle tranche de la rénovation du **groupe scolaire** ont bien débuté en juillet par le gros oeuvre (perçement des murs et ouverture des fenêtres) mais la suite n'a pu se faire et nous a obligés à trouver une solution d'attente. Reprise donc de cette rénovation au début du mois de septembre et l'avancement augure d'une réouverture assez proche.



**Les travaux se poursuivent sur la RD 1120.** Il s'agit de l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques. Lors de la réunion du 22 juin dernier destinée aux résidents de ce lieu et de ceux des villages voisins, réunion qui s'est avérée très positive, une information a été donnée sur l'avancement de ces travaux et la cause de leur durée. Après un mois d'arrêt, ils ont repris de plus belle et leur achèvement devrait se faire dans les trois mois qui viennent.



**Les locaux de la Croix Blanche** abritaient les activités ou les stockages des associations. Petit à petit, ils ont été affectés à des usages de bureau et les associations ont trouvé d'autres destinations. Le Petit Cabaret, ses costumes et accessoires vient d'être domicile dans des salles mises à sa disposition au sein de **la salle polyvalente du Pré Bourru**. Plus d'allers et venues entre la Croix Blanche et le Bourg, tout est désormais sur place.

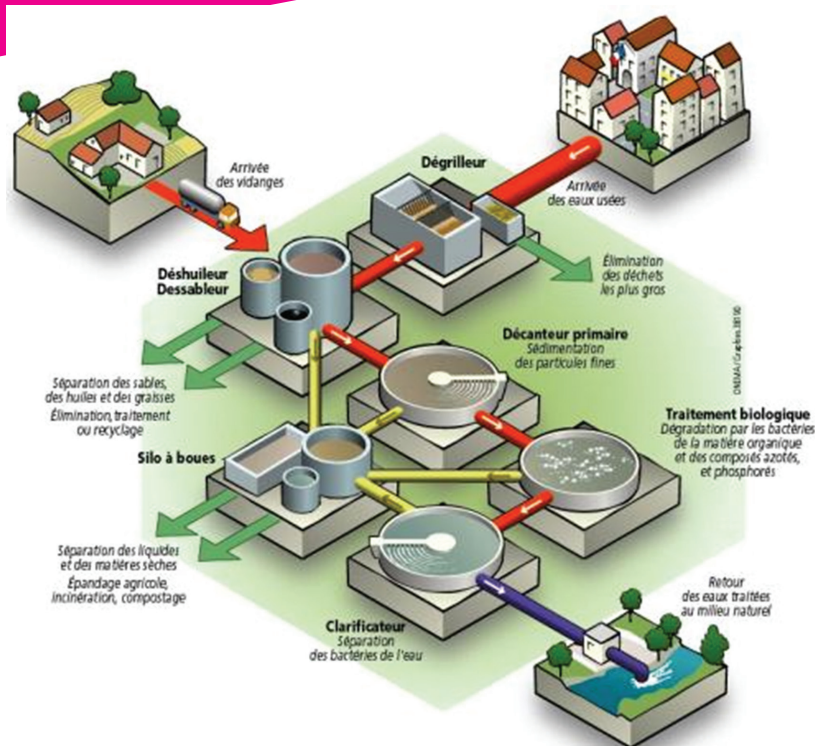


**L'étage de l'immeuble** qui abrite la collection Puyaubert (ancienne poste et mairie, place de l'église) était en préparation de chantier depuis quelques temps. Il fallait trouver un créneau dans l'emploi du temps du personnel municipal (bâtiment). Jacques Poulain vient de réaliser cette rénovation. Beau travail !



**Le centre de loisirs** est en cours de rénovation. Après avoir déménagé au groupe scolaire M.Estrade, les travaux ont pu commencer dès le mois de juillet ; Ils viennent de reprendre et nous évoquerons régulièrement leur évolution.





L'étude va se poursuivre dans les prochains mois par la réalisation de mesures et d'investigations complémentaires (inspections caméra des réseaux et contrôle des raccordements des habitations).

Pour l'ANC :

**La campagne de contrôle des installations d'assainissements non collectifs s'achève sur la commune de Naves.** Toutes les personnes concernées par les visites du SPANC et qui ne se sont pas encore manifestées doivent le faire rapidement auprès du service.

SPANC - Service public d'assainissement non collectif de Tulle agglo - Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle - 05 55 20 67 07 - spanc@tulleagglo.fr

## L'atelier de découpe à Soleilhavoup

Comme vous pouvez le voir des alentours, la construction de l'atelier de transformation de produits locaux à Soleilhavoup, avance à grands pas. Les extérieurs sont quasiment terminés, seuls les panneaux photovoltaïques restent à poser. L'intérieur est bien avancé aussi. Paysans Coeur de Corrèze va très prochainement commencer l'installation du matériel, et prévoit un début d'activité et phases de test en décembre. En conséquence, l'activité « réelle » et l'ouverture aux prestataires pourra s'envisager dès la deuxième quinzaine de janvier. En effet, l'atelier, au-delà du travail pour les associés, sera en mesure de proposer, sur réservation, des prestations de découpe et conditionnement de viandes fraîches, de transformation froide type saucisserie, de transformation chaude type conserves, de salaison-séchage pour les producteurs en vente directe. Les maraichers disposeront aussi d'un espace de transformation : lavage, épluchage, découpe emballage, et pourront accéder à l'activité de conserverie. **Tous les renseignements et conditions de prestations seront disponibles à partir de mi-décembre.**





## Un livre pour les vacances

Focus

Dans le cadre de la deuxième édition de l'opération «un livre pour les vacances» mise en place par le Ministère de l'Education Nationale les élèves de CM2 ont reçu, à l'issue de leur scolarité primaire et avant leur entrée en sixième, un recueil de 26 fables de Jean de La Fontaine, chacune d'entre elles étant illustrée pour l'occasion par le dessinateur Vouch.

Ce même jour, le Président de l'Association des parents d'élèves remettait à chaque écolier la calculatrice qui leur était offerte.

Le jour de la rentrée, respectant les instructions ministérielles, toutes les classes primaires et maternelles étaient dotées de panneaux représentant les symboles de la République Française : La Marseillaise, Hymne National Français, la devise de la France : Liberté-Egalité-Fraternité, les drapeaux Français et Européen.

## LE LIVRE POUR LES VACANCES 2019



## Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Le 19 juin dernier avait lieu en la Préfecture la cérémonie de remise d'attestation de naturalisation et le livret d'accueil dans la citoyenneté française des personnes qui venaient d'obtenir cette nationalité. Deux de nos concitoyens étaient concernés par cette manifestation :

- Monsieur Nicolae Ghica
- Madame Hihaela Stéfan

**Ces personnes ayant quitté Naves n'ont pu être présents et nous les avons reçus en Mairie afin de leur remettre ces documents ainsi qu'une médaille de notre commune.**

Installés désormais dans la région de Tours pour des raisons professionnelles, ils ont fait part de leur regret de quitter la commune où, avec leurs enfants ils étaient parfaitement intégrés.



## Soirées théâtrales à Naves

Lorsque l'occasion se présente, les membres du Petit Cabaret de Naves, toujours amateurs de spectacles vivants et particulièrement friands de théâtre, sont toujours ravis d'inviter des troupes de théâtre extérieures à venir présenter le fruit de leur travail sur la scène Navarroise. Ce fût le cas deux fois cette année, puisque nous avons eu la chance d'accueillir deux troupes différentes, et donc d'assister à deux comédies particulièrement réussies :

**- Le samedi 29 Mars 2019, la sympathique troupe de l'Entr'Aygues de Beynat** est venue nous présenter une comédie de J.P. Martinez intitulée «Flagrants Délires» dans laquelle on a pu suivre l'enquête de police complètement loufoque du commissaire Navarrin autour d'un meurtre étrange dans un sauna.

**- Le samedi 15 juin 2019, ce sont les jeunes du tout nouvel atelier théâtre du Lycée Edmond Perrier de Tulle** qui sont venus nous présenter leur toute première comédie «Coloc'à Paires», dans laquelle on a pu suivre la difficile colocation de deux pères célibataires et de leur deux filles respectives... Cette pièce, qui a été écrite et mise en scène par les élèves eux mêmes avec l'aide des trois professeurs qui encadrent l'atelier, a été particulièrement appréciée par le public pour sa fraîcheur et pour le talent de ces jeunes acteurs, dont la plupart faisait ses tout premiers pas sur scène.



Il est à noter que l'atelier théâtre du lycée a attaqué sa deuxième saison à la rentrée de septembre, et qu'une nouvelle pièce est donc en préparation. Le Petit Cabaret se fera certainement un plaisir de les réinviter l'année prochaine.

<http://www.le-petit-cabaret-de-naves.net>



**Depuis septembre 2018, le centre équestre de Naves**, situé en continuité du lycée Edgard Pisani, **est ouvert à tous**. Il dispense, du lundi au samedi, des cours individuels et collectifs, aussi bien à destination des cavaliers débutants que des plus confirmés.

Il propose également la prise en pension de chevaux, en box ou au pré, sur une parcelle du lycée réaménagée à cet effet.

Le 22 septembre, dans le cadre de la journée nationale du cheval, le centre équestre a organisé une journée portes ouvertes.

Avec au programme :

- un accueil personnalisé pour chaque visiteur ;
- la visite des installations équestres ;
- une initiation gratuite sur poney et/ou cheval ;
- des démonstrations équestres.

De plus, le 8 novembre 2019, dans le cadre du 50<sup>ème</sup> anniversaire du lycée, les formations professionnelles aux métiers du cheval de l'établissement organisent 2 concours en partenariat avec le syndicat des chevaux de trait de la Corrèze et la SFET (Société Française de Équidés de Travail).

Une Qualification loisirs composée de différentes épreuves qui ont pour objet de mettre en valeur certaines qualités demandées à un équidé destiné à une pratique équestre qui allie plaisir et sécurité. La participation à la Qualification loisir est ouverte à tout cavalier ou centre équestre désirant valoriser le comportement et les aptitudes du cheval.

Sera également organisé un parcours d'excellence du jeune équidé au travail permettant la sélection des reproducteurs et l'orientation des jeunes chevaux d'attelage suivi d'une épreuve Equidés CUP (challenge d'attelage).

Début des épreuves à 9h00 au centre équestre de Naves.

**Pour tous renseignements et inscriptions, contacter le 06-76-05-56-61.**

## A.P.E.

**L'association des parents d'élèves a participé à la fête de l'école venant clôturer l'année scolaire 2018/2019.**

Manque de chance ou mauvais chanteur ayant voulu exprimer ses "talents" en ce jour de fête de la musique, l'organisation de ce moment festif s'est vue chamboulée par l'arrivée de la pluie. Elle a donc finalement eu lieu dans la salle des fêtes.

**Chaque classe a présenté un spectacle préparé avec leur enseignant.** Danses et chants ont rythmé ce début de soirée : des animaux de la ferme (rappelez-vous le carnaval, c'était le thème de l'année choisi par les enseignantes de maternelle) à la chanson des Trois Cafés Gourmands revisitée par les futurs collégiens, il y en avait pour tous les goûts !

Une fois le spectacle terminé, l'APE a proposé un repas, animé par un DJ, sous forme de buffet avec une nouveauté cette année, la vente de gobelets réutilisables à l'effigie de l'association, ceci dans un but éco-citoyen. La bonne ambiance a une fois de plus été au rendez-vous grâce à l'ensemble des participants. Nous tenions à remercier toutes les personnes qui nous ont aidé lors de cette soirée. Les fins d'années sont aussi marquées par les voyages scolaires. L'Association des Parents d'Élèves a participé financièrement aux entrées des enfants dans les différents sites choisis par les enseignants. Les maternelles sont allées visiter la ferme de Champtiaux à Saint Pardoux Corbier ; les CP et CE1 ont découvert Les Jardins de Colette à Varetz tandis que les plus grands sont allés voir une exposition sur les volcans à Saint Ours dans le Puy de Dôme.

Enfin, nous avons réitéré l'initiative de l'ancienne équipe en offrant une calculatrice à chaque élève de CM2 pour leur entrée au collège. La distribution a eu lieu en classe le 4 juillet dernier. Nous leur souhaitons bonne route !

Nous vous tiendrons au courant des prochains événements portés par l'association et vous, n'hésitez pas de votre côté, à nous apporter vos idées que ce soit devant l'école, par les réseaux sociaux (APE Naves), par mail ([apenaves19@gmail.com](mailto:apenaves19@gmail.com)) ou par la boîte postale à la mairie !





## Un été avec Elan

La rénovation du centre de loisirs à Lestrade continue, c'est donc dans les locaux de l'école de Naves que l'association **ELAN a accueilli plus de 170 enfants** de Naves et des communes voisines ! Avec une moyenne de 44 enfants par jour, la fréquentation continue d'augmenter ... C'est accompagnés d'une équipe de 16 professionnels passionnés que les enfants ont partagé d'inoubliables moments : un séjour à Super Besse, des ateliers Montessori, de la sophrologie, de la mécanique du vélo, de l'escalade, de la langue des signes, de la création de maquettes. Mais aussi des sorties avec la visite des petits trains de Seilhac, du château de Sedières, du parc du Reynou ... Sans oublier tous les ateliers quotidiens basés sur le vivre ensemble, le respect et la sérénité !

C'est avec beaucoup de bienveillance et de compréhension que les équipes ont **su guider les enfants vers les valeurs authentiques et indispensables comme celle de «l'estime de soi» selon eux «premier secret de la réussite» !!**

C'est sous le soleil et autour d'un repas convivial et d'une kermesse que l'été s'est clôturé ...

Découvrez les valeurs et les programmes sur <http://elan-naves.fr/>

## Retour sur images



## Naves Animations



### Les mercredis de l'été à Naves

Depuis plus d'une décennie, Naves Animations organise les marchés de pays, avec le concours de la chambre d'agriculture de la Corrèze et de la municipalité : **Ces marchés mettent en valeur la diversité, l'excellence des produits corréziens, alliant circuit court du producteur au consommateur et soirée festive.**

A Naves, ces marchés présentent plusieurs aspects qui méritent d'être soulignés : Le côté convivial, où un public nombreux s'installe sur des grandes tables comme pour un pique-nique géant confortable. Touristes et «gens du pays» engagent alors des discussions sur le site de Tintignac, le rétable, les randonnées avec les chemins balisés .... Que sais je encore... à la nuit tombée, les histoires fusent autour d'un verre voire deux !

Le côté gustatif, où les produits du terroir font ressortir l'excellence des producteurs. De l'escargot, au poulet, au canard gras, à nos races locales : porc cul noir et bœuf limousin, des légumes

et des myrtilles ayant poussés à quelques encablures du bourg, du pain navarrois cuit au feu de bois pour que le fromage ravissent les papilles des petits et grands !

Le côté festif, où un défilé de chorégraphies, en rythme ou non avec la musique animent la piste de danse. Chorégraphies qui rangent nos danses traditionnelles au musée du folklore. Le bar permet aux plus grands danseurs de se désaltérer mais pas seulement .... Il est un lieu de convivialité que les plus irréductibles ont du mal à quitter chaque mercredi !

**Le côté magique, où comme chaque année un feu d'artifice offert par les associations** illumine le pénultième mercredi d'août, où de nombreuses personnes viennent voir et se poser la question «est il plus beau que celui de l'an dernier ?»

Mais la particularité des marchés de pays de Naves est le travail de 16 associations dans lesquelles de nombreux bénévoles assurent le bon fonctionnement - Barbecue, Frites, «tirer les bières», ranger, nettoyer, servir, confectionner crêpes et «tourtout»- le tout avec le sourire et bonne humeur, malgré la fatigue et les heures tardives. **Ah, ces bénévoles, qui méritent nos remerciements, car sans eux rien ne serait possible !** Parfois ils se livrent une compétition dont l'objet mérite quelques explications... Les tourtout que nos grands-mères maîtrisées et que nos visiteurs se disputent pour manger les rillettes, et qui, chaque mercredi attirent critiques et admirations des membres des associations, comme si un concours du tourtout le plus fin était organisé. Les initiés se disputent pour affirmer que cette semaine «c'est mieux que les vôtres» en réponse à l'observation «ce n'est pas un tourtout, c'est épais comme une omelette», d'un mercredi à un autre, jusqu'à la fin de l'été. Le site de Tintignac exerce encore, au centre du bourg et au milieu de l'été, son attraction pour faire de Naves un «village où il fait bon vivre après le coucher du soleil».





### Il a un nom, «Le pont de Barboule»

Nous espérons que vos pas vous ont conduits, lors de vos randonnées, vers le pont restauré qui enjambe la Céronne et permet de relier Lestrade à Facherivière.

Fidèle à sa charte portant restauration des chemins, liens entre les villages, **l'association a remis en état le pont sur la Céronne**, en s'appuyant sur les culées d'un autre temps. Nos spécialistes en ouvrage d'art, **aidés par les agents de la commune**, ont mis en œuvre des matériaux modernes et écologiques, pour une réalisation qui va défier le temps.

Un combat tout aussi épique s'est déroulé au sein du groupe patrimoine pour donner un nom à ce pont. Fruit de recherches

érudites et des témoignages locaux, le Pont de Barboule a été inauguré récemment, en présence de représentants de la municipalité, de la Région et du lycée agricole.

Notre présidente, Cathy Noni a rendu un vibrant hommage aux nouveaux constructeurs ainsi qu'à tous nos partenaires. Le traditionnel vin d'honneur s'est tenu dans un cadre champêtre, à l'image des activités que nous vous proposons.

**C'est la rentrée, et nous vous invitons à nous rejoindre**, pour participer aux sorties hebdomadaires (marche) du mercredi (après-midi) ou aux sorties du samedi (les dates et destinations sont indiquées aux membres), voire aux sorties week-end (2 à 3 sorties par an, marche et VTT). Le groupe VTT vous propose des sorties chaque dimanche, sur les chemins de la commune ou dans le cadre des randos organisées par d'autres associations.

**Nous vous rappelons de noter sur votre agenda la Rando des feuilles mortes, lundi 11 novembre, pour des parcours inédits.** Visitez le site des Chandarers !!

## La Navaroise

### Une rando sympa et conviviale accessible à tous

La 7<sup>ème</sup> édition de la Navaroise s'est déroulée le dimanche 1er septembre dernier. Il s'agit d'une randonnée moto verte organisée par l'équipe de l'AMCV19.

**Ce sont près de 250 randonneurs** qui sont venus découvrir les paysages du pays de Naves. Ils ont dû parcourir deux boucles distinctes d'environ 70km chacune :

- **L'une partait du côté de St Clément** en passant par Tulle-St Mexant-Seilhac - Lagraulière et était agrémentée par une spéciale à Facherivière (parcours accidenté de 4min rubalisé dans un pré afin de pouvoir se défouler et rouler à grande vitesse).

- **La seconde était orientée du côté de Bar** avec un parcours plus technique. Elle empruntait de nombreux chemins privés et les randonneurs ont pu s'essayer dans des zones privées de franchissement du côté du Puy de Cueille.

Tous les participants ont eu le droit à un «casse-croûte» sur le parcours puis à un repas le midi, servi par le restaurateur local l'Oustal.

Le beau temps est venu embellir la randonnée et les paysages visibles le long du parcours.

Les motards ont énormément appréciés cette édition : «C'est une rando super sympa et conviviale. Elle est accessible à tous et c'est rare de trouver ce système de 2 boucles dans lesquelles nous trouvons de la spéciale banderolée et du technique», nous explique un participant à son arrivée. **L'équipe de l'AMCV19 est très satisfaite de cette édition :**

«Nous avons fait le plein en participants alors que nous avons fait un pause l'année dernière (passage des ISDE sur la commune). Le beau temps était de la partie et nous n'avons eu aucun incident à déplorer. Tout est parfait !» commente fièrement le président Julien Vernejoux.

«Notre parcours a été fortement apprécié, notamment la boucle de Bar et la spéciale de Facherivière. A cette date, nous avons que des retours positifs...mis à part la poussière dans les chemins lorsque les randonneurs se suivaient de trop près... mais il vaut mieux cela que la pluie et la boue.», ajoute en souriant le secrétaire Julien Eyssidieux.

«Nous avons passé beaucoup de temps à ouvrir les chemins. Certains n'étaient plus pratiqués depuis des dizaines d'années, d'autres ont vu la végétation reprendre le dessus. Mais le sourire et le plaisir rapportés par les participants nous récompensent du travail effectué», précise François Berthelot. **En résumé, l'édition 2019 de La Navaroise a été un franc succès.**

L'équipe de l'AMCV19 remercie tous les bénévoles, ainsi que les communes, et les propriétaires des parcelles pour les avoir laissé passer. Elle commence déjà à penser à sa prochaine organisation pour 2020.





## Entente des Basses Monédières

### Tennis de Table

#### Une bonne fin de saison

La fin de saison 2018-2019 a vu le maintien des trois équipes engagées en championnat par équipes. Nous aurons donc, cette saison, trois équipes qui défendront les couleurs du club en départementale 3, en départementale 2 et en pré-régionale.

La fin de saison a surtout été marquée par deux podiums de nos jeunes au championnat de la Corrèze. En moins de 18 ans, Julien Gauchou remporte une belle médaille de bronze après avoir gagné deux matchs décisifs. En moins de 15 ans, tout au long de la journée, Alban Mazaud a enchaîné les victoires, il n'a butté qu'en finale contre un adversaire coriace, mais revient avec une médaille d'argent bien méritée.

#### Assemblée Générale

L'assemblée générale de juin s'est tenue à Naves cette année. Elle a élu un nouveau bureau à la tête du club :

Président : Audric Berhault Vice-Président : Jacques Gauvreau Trésorier : Jean-Luc Gaillard

Secrétaire : Clément Vernédal Secrétaire adjoint : Thibaud Rispal

Elle a été suivie du traditionnel repas de fin d'année au cours duquel nous avons pu déguster du poisson frais ramené, le jour même, par nos pêcheurs, Jean-Michel et Alain.

#### C'est reparti pour une nouvelle saison

Les pongistes de l'Entente des Basses Monédières ont retrouvé balles et raquettes dès la première semaine de septembre. Les entraînements ont repris, à la salle des ateliers municipaux à Naves, le mardi à partir de 20h pour les adultes. Les entraînements jeunes ont lieu quant à eux les vendredis de 18h30 à 20h. Nous ouvrirons peut-être un nouveau créneau pour les jeunes selon les inscriptions. Dès 5-6 ans, filles ou garçons, jeunes ou moins jeunes, loisirs ou compétition, n'hésitez pas à venir essayer le ping pong !

Contact : [bassesmonedieres@gmail.com](mailto:bassesmonedieres@gmail.com) - 06 70 48 27 18

## Naves Basket Club



**une école de basket dans les années à venir.** Pour prendre contact avec le club écrire à : [naves\\_basket\\_club@outlook.fr](mailto:naves_basket_club@outlook.fr)

**Au cours de l'été 2018, avec quelques copines basketteuses nous souhaitons créer un club de basket.** Nouvelle habitante de la commune de Naves, pourquoi pas à Naves, il n'y en a pas. Je me renseigne sur toutes les démarches à accomplir et l'aventure est partie, non sans mal mais quelle expérience !

Nous inscrivons pour la saison 2018-2019 une équipe séniiores filles composée de 17 joueuses en championnat pré-régional qui finira 3<sup>ème</sup> au classement. Malgré un résultat financier négatif (- 914€) du à d'énormes frais de réfection du gymnase à notre charge (3180€) et l'achat d'équipements (1310€ : ballons maillots ....) nous repartons pour la saison prochaine, nous ferons mieux. Nous attendons de nouvelles licenciées, même débutantes. Un seul critère ici «convivialité». **Notre projet est de développer**

## Bonus pour le NSL

A l'occasion de la deuxième journée de championnat, NSL effectuait ce dimanche le déplacement à Pompadour.

En réserve, les visiteurs ouvrent le score sur pénalité de Soleilhavoup. Puis, petit à petit, les locaux prennent l'ascendant, et malgré deux nouvelles pénalités de Hubeny Belsky, ils prennent l'avantage par une pénalité et trois essais dont un transformé pour finalement virer en tête à la pause 20 à 9. Le second acte sera la confirmation du premier, Pompadour inscrivant trois nouveaux essais dont deux transformés et n'en encaissant qu'un seul par Bournazel. Score final 44 à 14 pour Pompadour.

En première, il y a eu une mi-temps pour chaque équipe. La première à l'avantage de Pompadour qui inscrit un essai transformé et une pénalité contre une pénalité de Romero. Les visiteurs font le dos rond et limitent la casse à la pause 10 à 3 pour Pompadour.

En seconde mi-temps, NSL investit le camp visiteur et en deux minutes, inscrit deux pénalités par Romero. Ils dominent territorialement, mais malheureusement pour eux Pompadour parvient à scorer sur chacune de leurs rares incursions dans le camp des banlieusards Tullistes. Trois pénalités de Lagorce contre une de Romero, et la victoire reste aux recevants 19 à 12. NSL se console, en engrangeant le bonus défensif, ce qui est le minimum au vu du match.





La Société communale des Chasseurs de Naves a tenu son assemblée générale en mai dernier, en présence de Madame Huguette Madelmont, Maire. Daniel Carias, Président, a remercié les membres participants, Madame le Maire, ainsi que les commerçants qui fournissent des lots pour notre concours de belote et les propriétaires qui autorisent la chasse sur leur territoire. Au cours de la présentation du rapport moral, il a eu l'occasion de signaler qu'une battue aux renards a été réalisée les 16 et 17 mars 2019 sur Naves et Tulle (en présence d'un lieutenant de louvèterie) : sur Naves, 4 renards ont été prélevés à cette occasion.

**A la maison de la chasse, située à la Gare de Naves, divers aménagements ont été réalisés par les membres de l'association,** en particulier

la toiture en bac acier, l'agencement d'une armoire réfrigérée, l'achat d'un congélateur et l'installation d'une alarme extérieure pour s'assurer du bon fonctionnement des réfrigérateurs et du congélateur. A noter que la distribution habituelle des venaisons a permis de gratifier tous les propriétaires partenaires.

En 2018-2019, l'association comptait 96 adhérents. Les membres de l'association ont participé à deux marchés de pays, comme les années précédentes. Et pour ce qui est des festivités, le concours de belote et le repas de la chasse ont été organisés et ont connu un beau succès.

Au cours de cette saison de chasse, 288 faisans ont été lâchés sur la commune ; quant aux prélèvements en battues, ils se sont élevés à 30 chevreuils (correspondant à 30 colliers attribués par la Fédération départementale), 18 sangliers et 8 renards.

Le rapport financier laisse apparaître une trésorerie saine de la saison écoulée.

Pour la saison à venir, la société de chasse renouvelle les lâchers de faisans, ainsi que l'ouverture anticipée des battues aux sangliers les samedis 24 et 31 août, et des chevreuils (30 colliers achetés).

Le montant de l'adhésion est fixé à 30 €. Elle est gratuite à partir de l'année du 80<sup>ème</sup> anniversaire, ainsi que la 1<sup>re</sup> année pour les chasseurs qui viennent d'obtenir leur permis de chasser. **Une permanence est assurée chaque samedi matin à la Maison de la chasse.**

Dans le règlement intérieur, un article a été ajouté, concernant le respect de l'environnement : chaque chasseur, après avoir fait usage de son arme, est tenu de ramasser ses douilles.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine activité «grand public» de la Société communale de chasse : **le concours de belote, qui aura lieu le vendredi 6 décembre à la salle des Saint-Martial.**

## L'Ecurie des Anciennes Sportives

L'Ecurie Anciennes Sportives organisait le dimanche 02 juin dernier, la 3<sup>ème</sup> Edition de son Rallye Carto-Touristique. De bonne heure, par une belle journée ensoleillée, 30 équipages et leurs véhicules anciens étaient exposés Place de Naves, devant les locaux de Naves Animations.

L'accueil des concurrents, agrémenté de boissons et viennoiseries, permettait de distribuer les plaques, numéros et carnets d'itinéraire (Road-book) de l'épreuve du matin. Départ ensuite pour le plateau de Millevaches. **Une pause gourmande attendait les participants à Saran, ainsi que la visite, au Musée du Président, de l'Exposition des voitures officielles des présidents de la V<sup>ème</sup> République.**

A midi, arrivée à Bugeat et déjeuner typique à l'Espace Mille sources.

L'épreuve de l'après-midi, à la découverte du plateau, par une chaleur tempérée heureusement par l'altitude, ravissait nos collectionneurs. Après une ultime pause à Treignac,

L'Arrivée et la remise des récompenses avaient lieu à Uzerche afin de favoriser le retour de nos amis venus de Limoges. Un buffet dînatoire attendait ceux qui voulaient prolonger le plaisir.





### Concert Alter Duo

**Julien Mathias à la contrebasse et Jean-Baptiste Mathulin au piano ont enchanté le public présent dans notre église le mardi 16 juillet à 20 h 30.**

C'était un moment musical exceptionnel que nous avait proposé André Brousse Président des «Concerts du Cloître».

Ces deux jeunes musiciens dont la personnalité attachante et le parcours atypique représentent une formation unique tant dans ses objectifs (faire découvrir les sonorités et le répertoire de la contrebasse) que dans ses prestations (interaction avec le public, anecdotes musicologiques, etc ...) Communiquant sur scène leur complicité musicale avec un programme élaboré autour de transcriptions et de pièces originales, constitué d'oeuvres abordables de grands compositeurs (Mozart, Schubert, Saint-Saëns, Massenet ...) et également de pièces moins connues tirées du répertoire de la contrebasse. Nous remercions André Brousse et nous lui demandons de continuer à collaborer avec Naves pour des concerts d'aussi grande qualité.



### Le GAGN et la bourse aux minéraux & fossiles



La 14<sup>ème</sup> bourse aux Minéraux Fossiles et Micromontages de Naves a connu un franc succès confirmant ainsi son emprise dans le monde de la géologie.

**C'est plus de quarante amateurs** qui se sont pressés pour admirer, échanger des pièces pour améliorer, agrandir leur collection. C'est dans une excellente ambiance très conviviale que ce sont déroulées ces tractations. **Le stand du club permettait à des personnes de ramener un échantillon pour commencer ou compléter leur passion.**

La projection des minéraux en 3D, et les visites de l'espace Puyaubert ont complété la découverte de ce monde mystérieux mais très riche. Après la venue du député Christophe Jerretie, et les discours traditionnels

que madame le Maire Huguette Madelmont à inauguré cette manifestation. **Le président a donné rendez-vous aux exposants pour la 15<sup>ème</sup> bourse le 15 septembre 2020.**

Le GAGN a assuré l'ouverture de l'espace Puyaubert pour les journées du patrimoine le 21 et 22 septembre et se prépare pour la fête de la science à Ussel le jeudi 10 octobre 2019. L'assemblée générale, ouverte à tous, aura lieu le 11 octobre à 20h 30 à Naves.

### Tennis club de Naves

La saison a repris depuis le lundi 16 septembre pour le tennis Club de Naves et son école de tennis.

**Le club propose des cours de tous niveaux y compris pour les adultes dispensés par Jérôme Montazel professeur diplômé d'état.**

Les licenciés ont à disposition 2 courts extérieurs et un court couvert. Le club est également engagé sur plusieurs compétitions tout au long de l'année en équipe hommes et femmes sur Naves et dans tout le Limousin ; sur des interventions dans les écoles et propose également au mois de juin le tournoi du club, point d'orgue de la saison.

Des stages sont aussi organisés aux vacances scolaires de Toussaint, février, avril, juillet, ouverts à tous en initiation et perfectionnement y compris pour les personnes non licenciés.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter Patricia Colin au 06.82.29.57 86 ou par mail : patricia.colin19@orange.fr ou marc Gorse au 06.30.77.90.15.



## Associations

### «Famille, embrouilles et sable fin...» Spectacle 2019 du Petit Cabaret de Naves



Il faut bien le reconnaître, le quotidien n'est pas toujours très marrant : entre le boulot qui nous prend la tête, les enfants à trimbaler à gauche et à droite, la maison à entretenir, les courses au supermarché et les activités annexes des uns et des autres, on passe tout son temps à courir dans tous les sens, et les journées sont rarement assez longues...

Alors quand il s'agit de prendre quelques heures pour simplement se poser ou visiter la famille ou les amis, c'est souvent mission impossible, à moins de s'y prendre suffisamment à l'avance et d'organiser les choses...

Au Petit Cabaret, c'est précisément ce qu'ont fait les protagonistes de notre prochain spectacle : ils ont prévu de se retrouver pour une grande réunion de famille dans un splendide camp de vacances, au bord de l'océan... Histoire de prendre un peu de bon temps, peinaud au soleil, de prendre des nouvelles et de renouer les liens... Et d'échanger quelque potins évidemment... Et de dire du mal de la tante machine et du cousin bidule aussi, bien entendu...

Bref, une semaine entière en famille sur le sable fin pour se retrouver, ou pour s'embrouiller...

Si vous voulez connaître cette histoire et passer un bon moment de rire et de détente, il vous faudra assister à l'une des cinq représentations de notre spectacle qui se dérouleront comme chaque année à la salle polyvalente de Naves aux dates suivantes :

- Vendredi 22 Novembre à 21h00
- Vendredi 29 Novembre à 21h00
- Samedi 23 Novembre à 21h00
- Samedi 30 Novembre à 21h00
- Dimanche 01 Décembre à 15h00

**La réservation des billets se fera à la salle Saint Martial le Dimanche 27 Octobre de 09h30 à 12h00 au prix de 14 euros par place.** ( Vente limitée à 15 places maximum par personne )

## Rencontres & dédicaces



C'est la rentrée pour tous et sans doute l'occasion d'oser enfin écrire et avoir la chance d'être publié.

Il suffit de nous proposer à la lecture une nouvelle qui respecte le règlement du concours organisé par l'association.

«Une porte, ou, La porte», c'est à vous de décider. Il est dit que les murs ont des oreilles ! Quelles vérités peut nous révéler la porte si elle décide de parler ? Des histoires vraies ou imaginaires nous attendons, dès lors que vous êtes le confident de la porte de la photo du règlement.

Ecrire, c'est sortir de soi, mais c'est aussi, selon l'expression d'Annie Ernaux, «ouvrir une porte sur des choses qu'on ne connaît pas.»

Vous avez loisir, dans votre texte d'ouvrir cette porte, de la claquer et, pourquoi pas, de «glisser» un œil dans la serrure.

Ecrire est un peu l'aboutissement de la lecture et les échanges avec les auteurs peuvent être riches d'enseignement et de conseils. C'est pourquoi nous vous invitons à rencontrer, du 2 au 4 octobre, Valérie Perrin qui est titulaire du prix des lecteurs corréziens, pour son ouvrage «Changer l'eau des fleurs». Le planning des interventions de Valérie Perrin sera disponible sur le site de la bibliothèque départementale de prêts (BDP).

Autre rendez-vous proposé : Assemblée générale de l'association, vendredi 11 octobre, 20h00, salle Saint Martial. A travers le bilan d'activité et les perspectives pour l'année 2020, vous pourrez avoir envie de nous rejoindre pour écrire de nouvelles pages de l'histoire de l'association.

## L'aérogym



Vous proposez pour une cotisation de 60 € annuelle 2 cours de gymnastique d'entretien par semaine le lundi de 14h30 à 15h30 et le mercredi de 19h à 20h.

Nous y travaillons abdos fessiers cardio etc ...

Le matériel : step, ballon, bâton, tapis, corde à sauter, lest est fourni par le club.

Vous pouvez également avoir accès aux cours de Zumba les mardi de 19h à 20h et/ou de Strong de 20h15 à 21h15. Pour celles et

ceux qui souhaitent uniquement participer aux cours de Zumba ou Strong zumba la cotisation annuelle pour l'accès au cours est de 25 € (+ 5 € le cours, ou 4 € si vous prenez une carte de 10 cours). Renseignements : 06 29 44 88 53 (Stéphanie) ou 06 95 57 95 56 (Marie)



## Bilan 2019/2020

De septembre 2018 à juillet 2019, à raison de 8 séances chaque vendredi de 18h30 à 20h, nous avons fait le choix de vous proposer les 4 danses suivantes et de finir la saison par 3 séances de révision :

- 1) 8 séances de Rock
- 2) 8 séances de Bachata
- 3) 8 séances de Danse En Ligne
- 4) 8 séances de Salsa
- 5) 3 séances de révision

Nous avons clôturé notre année par un stage qui s'est déroulé samedi 22 juin de 14h à 18h30 avec 42 participants : 2h de Rock (débutant-intermédiaire-confirmé), et 1h30 de Kizomba.

A la suite de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 24 juin 2019, nous avons fait le choix d'un nouveau planning pour l'année à venir.



## Programme 2019/2020

Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 J	1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M
2 V	2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 D	4 V	4 L	4 S	4 L	4 S	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 L	5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 M	7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 J	8 D	8 V	8 D	8 V	8 M	8 S	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 V	9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 L	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 M	14 S	14 L	14 J	14 S	14 V	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 D	18 V	18 L	18 S	18 L	18 S	18 M	18 S	18 L	18 L	18 J	18 S
19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 D	20 L	20 M	20 V	20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 S	25 S	25 L	25 J	25 S
26 L	26 J	26 S	26 M	26 J	26 M	26 M	26 J	26 M	26 M	26 V	26 D
27 M	27 S	27 D	27 J	27 M	27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 M	28 V	28 L	28 S	28 J	28 S	28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 L	30 M	30 J	30 S	30 M	30 J
31 S	31 J	31 M	31 V	31 M	31 V	31 M	31 M	31 D	31 D	31 M	31 V

- Montant de la cotisation d'adhésion à l'association = 15€/an
- Durée du cours de danse = 1h
- Prix au cours : 6€ /personne ou 10€ /couple

**Vous êtes Toutes et Tous les Bienvenus...**

3 Périodes de 10 séances + 1 Période de 5 séances

Kizomba	Chacha	Rock	A déterminer
---------	--------	------	--------------

## Ecole de Rugby - NSL

L'école de rugby Naves Seilhac Lagraulière a fait sa rentrée le samedi 31 août au stade des Arènes de Naves, **elle accueille les enfants dès 5 ans**. Nous vous attendons avec plaisir pour tous ceux qui souhaitent nous rejoindre. Tous les renseignements, dates, heures et lieux des entrainements se trouvent sur le site internet [www.nslrugby.fr](http://www.nslrugby.fr).

La liste des éducateurs et administratifs y est également disponible ainsi que leurs coordonnées pour tous les renseignements et questions.

**Cette année aura lieu le traditionnel tournoi des 6 nations Louis Tfofa, le week-end de Pâques.** A bientôt sur les terrains



## NSL Seniors le calendrier

JOURNEE	DATE	EQUIPE LOCALE	EQUIPE VISITEUSE	SCORE	STADE
Journée 1 (A)	15 septembre 2019	NSL RUGBY	C A RIBERACOIS	-	
Journée 2 (A)	22 septembre 2019	C A POMPADOUR	NSL RUGBY	-	
Journée 3 (A)	29 septembre 2019	NSL RUGBY	U A VERNOISE VERGT	-	
Journée 4 (A)	13 octobre 2019	UNION SAINT ASTIER NEUVIC	NSL RUGBY	-	
Journée 5 (A)	20 octobre 2019	NSL RUGBY	RUGBY CLUB BUGUOIS	-	
Journée 6 (A)	27 octobre 2019	NSL RUGBY	R C CHAMEYRACOIS	-	
Journée 7 (A)	10 novembre 2019	U S VARETZIENNE	NSL RUGBY	-	
Journée 8 (A)	17 novembre 2019	NSL RUGBY	ESPERANCE SPORTIVE MONTIGNAC	-	
Journée 9 (A)	24 novembre 2019	U S VEZERIENNE LE LARDIN ST LAZARE	NSL RUGBY	-	
Journée 10 (R)	8 décembre 2019	C A RIBERACOIS	NSL RUGBY	-	
Journée 11 (R)	15 décembre 2019	NSL RUGBY	C A POMPADOUR	-	
Journée 12 (R)	12 janvier 2020	U A VERNOISE VERGT	NSL RUGBY	-	
Journée 13 (R)	19 janvier 2020	NSL RUGBY	UNION SAINT ASTIER NEUVIC	-	
Journée 14 (R)	26 janvier 2020	RUGBY CLUB BUGUOIS	NSL RUGBY (4919X)	-	
Journée 15 (R)	16 février 2020	R C CHAMEYRACOIS	NSL RUGBY (4919X)	-	
Journée 16 (R)	23 février 2020	NSL RUGBY	U S VARETZIENNE	-	
Journée 17 (R)	1 mars 2020	ESPERANCE SPORTIVE MONTIGNAC	NSL RUGBY	-	
Journée 18 (R)	22 mars 2020	NSL RUGBY	U S VEZERIENNE LE LARDIN ST LAZARE	-	



La Fédération des CIVAM en Limousin est une Association Loi 1901, qui oeuvre depuis plus de 30 ans, pour des campagnes vivantes et solidaires. Un CIVAM est un «Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural». **Ce sont des groupes d'agriculteurs, et / ou de ruraux, qui par l'information, l'échange et la dynamique collective, innovent au quotidien, sur nos territoires ruraux.**

Actuellement la Fédération fédère 6 groupes, constitués ou non, en association locale : l'ADAPA travaillent autour des systèmes herbagers économes et autonomes ; Lo Sanabao regroupe des producteurs de la filière chanvre en Limousin ; Agrobio 19 œuvre autour du développement de l'Agriculture Biologique en Corrèze ; le Groupe Système de Production Diversifié, autour de l'agroécologie ; le Panier Paysan de Haute-Corrèze est une association de producteurs et de consommateurs qui fournit des produits en circuits courts ; l'ACUCT 19 promeut le développement de l'utilisation de chiens pour la manipulation et la conduite des animaux.

**Notre objectif est de promouvoir une agriculture durable, économiquement viable, saine pour l'environnement et socialement équitable** ainsi que constituer des espaces d'échanges entre paysans et citoyens au sein de nos campagnes, tout cela dans une démarche d'éducation populaire.

Vous souhaitez en savoir plus, les actions des groupes vous intéressent, vous souhaitez recevoir notre programme de formation ?

Contact : 05 55 26 07 99 - limousin@civam.org - Site internet : <https://www.civam-limousin.com/>

Nos bureaux sont également ouverts toute la semaine de 9h à 17h si vous souhaitez nous rencontrer physiquement.

## Ynovéa a installé son activité à Naves !

**Mais plus précisément que faisons-nous ?** Nous produisons des aliments naturels et durables, à base d'insectes pour les animaux. Les insectes sont une source de protéines alternative, éco responsable, très nutritive et aux nombreux bienfaits.

Nos produits sont prêts à l'emploi (essentiellement sous forme de pellets et de granulat) et s'adressent à la majorité des animaux omnivores ; les poissons (d'aquarium, de bassin et d'élevage), les oiseaux, les rongeurs, les chats et les chiens, les animaux de parc et jardins, etc... Mais pas seulement, puisque nous proposons aussi des produits pour la pêche de loisir, très odorants et très attractifs. Les pêcheurs retrouvent ainsi le plaisir de pêcher sans dégrader nos étangs ni nos rivières.

**L'avantage de nos produits ?** Ils sont sans aucun additif, colorant ni conservateur chimique. Aucune farine animale controversée non plus. Ynovéa s'engage pour une alimentation de qualité, cohérente et respectueuse de notre environnement. Ynovéa est leader dans son domaine grâce à 2 brevets qui reprennent ces engagements qualitatifs et qui lui permettent de développer de nombreux produits aux différents formats, dimensions et compositions (à base d'insectes et/ou d'insectes et végétaux).

Nous vendons nos produits aux professionnels et aux particuliers et ils peuvent être achetés dans des magasins spécialisés, des grandes surfaces, sur internet et dans notre boutique en ligne qui sera accessible au mois d'octobre 2019.

Aujourd'hui, nous sommes tous concernés, et nous pouvons tous participer, à notre niveau, aux enjeux alimentaires et environnementaux.



## Deux kinésithérapeutes et une ostéopathe nouvellement installés sur notre commune



Mme Budau et M. Pasc nous présentent leur parcours : «Nous sommes kinésithérapeutes depuis 2012 après nos études en Roumanie.

Nous avons pratiqué dans divers endroits en Roumanie et également en France, puis comme collaborateurs dans différents cabinets :

- Mme Budau Ana Maria à Egletons pendant 4 ans dans la Maison de Santé
- Mr. Pasc George à Poullan sur Mer en Bretagne, pendant 3 ans dans un cabinet de kinésithérapie libérale.

Il y a un an, nous nous sommes mis d'accord pour créer notre cabinet, nous avons choisi votre belle ville pour améliorer la qualité de vie des habitants sachant que Naves ne disposait pas d'une telle activité. Notre équipe est jeune et dynamique. Elle vous accueille avec gentillesse et professionnalisme au cabinet et se rend à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer».

Le cabinet situé au 1 rue des Arènes est ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous

**Budau Ana-Maria - Tel. 07 52 91 42 30 - Pasc George - Tel. 06 59 20 84 15**

**Ou au Cabinet - Tel. 05 19 07 29 93**



Sandra Larroque-Loumiet Ostéopathe D.O.

Sportifs, bébés, accompagnement grossesses, pour tous : prévention et troubles du quotidien.

Présente à Naves, dans le cabinet de Magali Bony **tous les jeudis sur RDV au 07 77 31 58 12.**



### Naissances

- Lou Liséa DIGNAC FLOCH, le 24 octobre 2018, domiciliée «Les Chassagnolles »
- Clément Didier LAPORTE, le 22 août 2019, domicilié « 11 Rue Clément Pélissier »
- Jules ISIDORE, né le 22 août 2019, domicilié « Bois La Gendre »

Bienvenue aux bébés et félicitations aux familles

### Mariages

- Julien MONS et Fanny CONJEAU, le 20 juillet 2019, domiciliés «Facherivière»
- Pierre Maurice FAURIE et Brigitte Agnès CHAMBAS, le 24 juillet 2019, domiciliés «Combe El Faure»
- Romain Séverin Marcel GABEAU et Sonia Rosine CERON, le 3 août 2019, domiciliés à ANGERS (Maine et Loire)

***Félicitations aux nouveaux mariés***

### Décès

- Jacques Roger HERAUDET, le 30 avril 2019, domicilié «17 Avenue des Résistants – Soleilhavoup»
- Stéphane TAILLARDAS, le 14 juin 2019, domicilié à Albussac
- André Gaston VILYRAS , le 22 juin 2019, domicilié «EHPAD Les jardins de l'étang - 6 Rue Pierre Pradoux»
- Françoise BATISSOU Veuve POMPIER, le 26 juin 2019, domiciliée «2 Rue Chantoiseau»
- Marie Antoinette Noélie Pauline CELLARIER Veuve SALAGNAC , le 19 juillet 2019, domiciliée «Cueille»
- François Edouard GUILLAUMIE, le 2 août 2019, domicilié «4 Rue de Lauthonnie»
- Michel Jean Louis MESTRE , le 9 août 2019, domicilié «5 Avenue des Résistants – Soleilhavoup»
- Claude Michel Marie BARBOU DES PLACES , le 25 août 2019, domicilié «EHPAD Les jardins de l'étang - 6 Rue Pierre Pradoux»
- Odette CHADELAUD épouse AUCLAIR, le 4 septembre 2019, domicilié « EHPAD Les jardins de l'étang - 6 Rue Pierre Pradoux»

***Nous présentons nos condoléances aux familles***

Les avis de décès sont communiqués par le service de l'état civil qui n'est pas toujours informé lorsqu'ils se produisent en dehors de la commune.

# Agenda

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	
1			Spectacle " Famille, embrouilles et sable fin..." à 15h Salle Polyvalente		
3				Vœux entreprises et associations	LEGENDE
6			Concours de belote à 20h30 salle St Martial		INFOS MAIRIE
7			Repas de Noël salle St Martial à midi		LES AMIS DE LA VIGNOTTE
11		Randonnée des Feuilles Mortes			NAVES ANIMATIONS
		Commémoration			LE PETIT CABARET
13	Vide ta Chambre Salle Polyvalente Pré Bourru				LES CHANDARERS
20	Repas		Goûter de Noël Salle St Martial		A.N.A.C.A.
21			Marché de Noël		SOCIÉTÉ DE CHASSE
22		Spectacle " Famille, embrouilles et sable fin..." à 21h Salle Polyvalente			A.P.E. (Association des Parents d'Élèves)
23		Spectacle " Famille, embrouilles et sable fin..." à 21h Salle Polyvalente			
27	Thé dansant salle polyvalente à partir de 15h				
29		Spectacle " Famille, embrouilles et sable fin..." à 21h Salle Polyvalente			
30		Spectacle " Famille, embrouilles et sable fin..." à 21h Salle Polyvalente			
31				Loto Salle Polyvalente Pré Bourru	